**PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCELOCALE DE L’EAU ET DE L’ASSAINISSEMENT EN HAITI**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Appel d’offres national ouvert No. REG/AO – 0625/25**

**Bordereau de prix pour les travaux de réhabilitation de Construction d’un bloc sanitaire au marché de Blockhauss et Réhabilitation du captage au SAEP de Blockhauss**

**Bordereau des Prix Unitaires** **(BPU)**

**Préambule**

Le présent Bordereau des Prix Unitaires (BPU) devra être rempli par le Soumissionnaire et soumis avec les autres pièces du Dossier d’Appel d’Offres (DAO), et également le sous-détail des prix unitaires spécifiés, en vue de permettre au Maître d’Ouvrage d'apprécier la pertinence des prix proposés. De la même manière, il est demandé au Soumissionnaire de fournir également un devis estimatif détaillé pour la construction d’un bloc sanitaire au marché de Bainet, la réhabilitation du captage et de la ligne d’adduction. Les travaux à exécuter sont notamment : **construction des latrines de VIP de 6 compartiments, construction d’un urinoir de 6 compartiments, construction d’un dispositif de lavage des mains**, spécifiés sous forme d’un tout ou d’un forfait, en vue de justifier le coût unitaire établi pour ces ouvrages.

Les prix unitaires spécifiés dans le BPU rémunèrent la fourniture, le transport, la main-d’œuvre, les frais de matériel et de matières consommables, l'outillage, les frais d'études et de laboratoire, les faux-frais et toutes sujétions. Ils comprennent les études d’exécution des ouvrages et la rédaction des plans de recollement, les frais généraux, les bénéfices, les impôts et taxes de toute nature, ainsi que toutes les charges d'entretien pendant le délai de garantie de l'Entrepreneur sont notamment compris dans les faux-frais, les droits de douane, les droits de carrières et tout autre droit sur les matériaux et le matériel, les frais dus en vertu de la législation du travail, de la sécurité et de l'hygiène du personnel, les bureaux, etc., sans que cette énumération soit limitative.

Les prix comprennent également l'aménagement des sites d'emprunt et de dépôt, les pistes provisoires de toute nature donnant accès au chantier, emprunts, points d'eau, les coûts relatifs à la mise en œuvre des mesures de mitigation des impacts sur l’environnement et sur les populations, et toutes les sujétions de circulation pendant l'exécution des travaux, notamment des déviations. Ils sont réputés inclure toutes les mesures nécessaires à la mise en place et au suivi du Plan Assurance Qualité (PAQ) de l’entreprise et des mesures d’Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE) en conformité avec le PGES et aux mesures nécessaires à la santé et la sécurité du personnel de chantier. A ce titre, ces documents seront fournis avec le programme d’exécution initial durant la période de démarrage.

Le Soumissionnaire se référera systématiquement :

* Au **Devis Quantitatif Estimatif** **(DQE)**, aux **plans de localisation** et/ou **plans de détails,** qui seront mis à sa disposition par le Maître d’Ouvrage, pour les **données chiffrées** concernant les éléments à fournir (quantités à mettre en œuvre, capacités, dimensions, etc.).
* Aux **Spécifications Techniques des Travaux**, pour les détails relatifs à la **qualité**, au respect des règles de l’art et de bonne exécution des travaux, à la provenance et aux caractéristiques des matériaux et matériels à utiliser, aux modalités de leur mise en œuvre, ainsi que pour les détails des conditions, obligations, engagements, sujétions et indications de toute nature, auxquels il sera soumis durant l'exécution des travaux ;
* Au **Référentiel Technique National (RTN)** de la DINEPApour les prescriptions relatives à la mise en place et la protection des installations hydrauliques ;
* Au « ***Code National du Bâtiment d’Haïti (CNBH*)** » publié par le MTPTC en 2012, pour des dispositions relatives à la construction, la rénovation ou la réhabilitation de petits ouvrages en maçonnerie chainée.

**En présentant son offre financière, le Soumissionnaire admet avoir pris minutieusement connaissance du site des travaux à exécuter, avoir examiné à son point de vue la configuration et la nature du terrain, les conditions locales, toutes difficultés et sujétions relatives au climat, à la provenance et à la qualité des matériaux, à la main-d'œuvre locale, aux sources d'énergie, à l’approvisionnement de son chantier, etc. De ce fait, il a inclus dans ses prix tous les coûts résultant de son appréciation de la nature et des difficultés des travaux à exécuter, à savoir, les frais généraux, tels que impôts, taxes, assurances, bénéfices, et d’une façon plus générale, tous autres frais qui pourraient éventuellement avoir une influence sur les coûts d'exécution, tels que la replante d’arbres ou d’arbustes abattus, la réparation d’infrastructures existantes endommagées, le dédommagement de jardins ou de propriétés avoisinantes, etc.**

**A : Mobilisation/Démobilisation de chantier**

Prix 1. : Ce prix rémunère au **forfait** l’installation et repli de chantier qui inclut notamment, sans être limitatives, les prestations suivantes :

* La mobilisation, l’installation, le nettoyage des lieux avant et après les opérations y compris matérialisation des ouvrages à réaliser avec des piquets de référence, essais de pressions, désinfection et le gardiennage du chantier.
* Les installations du matériel et des ouvrages provisoires destinés à assurer la protection des travaux contre les venues d'eau et la sécurité des usagers en général ;
* La mise en œuvre d’un panneau d'information de dimensions 2.40 m x 1.20 m environ, disposé à environ 2 m du sol à proximité des travaux selon les directives du Maître d'ouvrage et conformément aux descriptions données au commencement des travaux ;
* La fourniture initiale d’un plan d’exécution incluant un planning, les plans généraux et plans de piquetage, la description de l’organisation du chantier, y compris moyens logistiques et humains (description des équipes en qualité et quantités de personnes avec planning d’intervention), le PAQ, le plan HSE.

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Le forfait :** |
| **Prix 1** | *(En chiffres)*    *(En lettres)* |

**B Construction d’un bloc sanitaire**

**B.1.1. Construction des latrines VIP de 6 compartiments**

**B.1.2.** Ce prix rémunère l'entrepreneur à l’unité pour la construction d’un bloc sanitaires muni de 6 cabines VIP au marché de Blockhauss. Ce cout renferme toutes les prescriptions de A à Z édictées dans le cahier de prescriptions techniques. Le coût sera déterminé suivant les différentes rubriques constituant la construction de cet ouvrage dans le cadre de devis pour la construction du bloc sanitaire (cumule de coûts des différentes rubriques). La préparation de l’emprise du bâtiment joue un rôle prépondérant dans la proposition car on a à déblayer (évacuation de détritus, soit 12 m³ environ) et à remblayer avant de procéder à la construction.

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Coût unitaire** |
| **Prix 2** | *(En chiffres)*    *(En lettres)* |

**B.2. Construction d’un urinoir de 6 compartiments**

**B.2.1 Fourniture des matériaux et mobilisations nécessaires**

**B.2.3.** Ce prix rémunère l'entrepreneur à l’unité la construction d’un urinoir de 6 compartiments suivant les prescriptions techniques édictées dans le cahier des charges. Le coût sera calculé suivant les différentes rubriques relatives à cette construction dans le cadre de devis.

|  |  |
| --- | --- |
|  | **A l’unité :** |
| **Prix 3** | *(En chiffres)*    *(En lettres)* |

**B.4. Construction d’une station de lavage des mains**

**B.4.1. Fourniture des matériaux et toutes les mobilisations nécessaires pour la construction d’une base de château d’eau avec 4 robinets**

**B.4.2.** Ce prix rémunère l'entrepreneur à l’unité pour la construction d’une station de lavage des mains avec installation d’un château d’eau de 300 gallons et 4 robinets. Ce coût renferme toutes les prescriptions de A à Z édictées dans le cahier de prescriptions techniques et de tous les détails techniques relatifs à cette rubrique du cadre de devis.

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Coût unitaire :** |
| **Prix 4** | *(En chiffres)*    *(En lettres)* |

**B.5. Réhabilitation au SAEP de Blockhauss**

**B.5.1. Fourniture des matériaux et toutes les mobilisations nécessaires pour la réhabilitation le SAEP Blockhauss**

**B.5.2.** Ce prix rémunère l'entrepreneur au forfait pour la Réhabilitation du SAEP de Blockhauss. Cette réhabilitation consistera à : construire une nouvelle boite de captage pour introduire une partie de l’émergence de la source qui a quitté la boite de captage existante, réhabiliter la ligne d’adduction en PEHD 2’’ afin d’alimenter le réservoir de stockage. Ce coût renferme toutes les prescriptions de A à Z édictées dans le cahier de prescriptions techniques et de tous les détails techniques relatifs à cette rubrique du cadre de devis.

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Un forfait :** |
| **Prix 5** | *(En chiffres)*    *(En lettres)* |